

Comment l'équipe pluridisciplinaire et le métier sont présentés pendant la formation des médecins du travail et quelles perspectives ?

Camille Baschet,

Vice-présidente de l'ANIMT

Interne 4ème semestre Toulouse



ASSOCIATION NATIONALE DES INTERNES EN MÉDECINE DU TRAVAIL

« De l'homme orchestre au chef d'orchestre »



Contexte

- ▶ **Démographie médicale ++**
 - Déficit global
 - Sinistralité particulière de la spécialité (attractivité)
- ▶ **Evolutions légales de la santé au travail**
 - Directive cadre européenne
 - Souffle de réforme
- ▶ **De nombreuses résistances**
 - Lobbying
 - Identités professionnelles dans les organisations
- ▶ **Réforme du troisième cycle des études médicales**

Opportunité ou risque ?

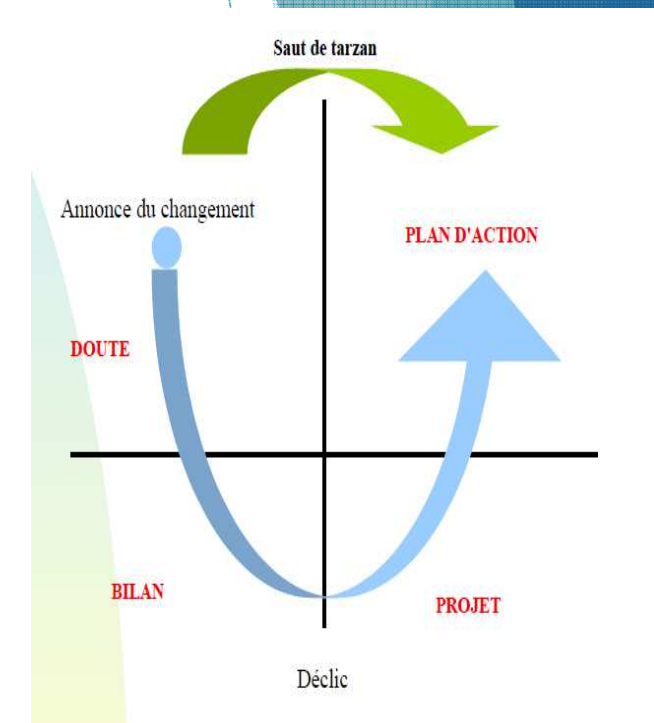
► Universitaires : *(extraits de cours)*



**Pour les futurs médecins du travail,
la période actuelle est une formidable source
d'opportunités :**

- évoluer dans un environnement riche (pluridisciplinarité) ;
- avoir des évolutions de poste (animation groupes projets, management) ;
- un marché du travail favorable (mobilité, rémunération) ;
- des atouts vis-à-vis des « anciens » ;

► Pairs : « une mort annoncée » ?



Missions du médecin du travail

► Une définition législative ...

- *Le médecin du travail est le conseiller de l'employeur, des travailleurs, des représentants du personnel et des services sociaux, notamment sur :*
 - 1° *L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise ;*
 - 2° *L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la santé physique et mentale, notamment en vue de préserver le maintien dans l'emploi des salariés ;*
 - 3° *La protection des travailleurs contre l'ensemble des nuisances, et notamment contre les risques d'accidents du travail ou d'exposition à des agents chimiques dangereux ;*

*

... qui ne répond pas à la crise
identitaire !

► Une profession au carrefour des codes

► Sur fond de mission impossible (« Eviter toute altération ... »)

Des étudiants et médecins en quête de sens ⁵

L'équipe pluridisciplinaire

- ▶ Une initiation précoce dans le cursus (1^{ère} année)
- ▶ Mais un faible contenu
 - Cadre législatif ...

L'article L.4622-8 du code du travail *

- L'équipe pluridisciplinaire comprend (**obligatoirement**) :
 - des médecins du travail,
 - des IPRP,
 - des infirmiers.
- Elle **peut** être complétée par :
 - des assistants des services de santé au travail,
 - des professionnels recrutés après avis des médecins du travail.
- Les médecins du travail l'animent et la coordonnent.

- ... mais accompagnement pratique inconstant.

De nombreuses questions en suspend

► Sur les interprétations de la loi

- La loi, les décrets, la circulaire laissent de nombreuses questions sans réponse : *
- Que veut dire « animer et coordonner » ?
- Que signifie « peut confier sous sa responsabilité » ?
- Quelle différence entre « confier » et « déléguer » ?
- Si l'équipe comprend plusieurs médecins du travail, l'un d'entre eux peut-il coordonner l'activité des autres ?
- S'il n'y a qu'une seule équipe, les médecins du travail l'animent-ils à tour de rôle ? ...etc...

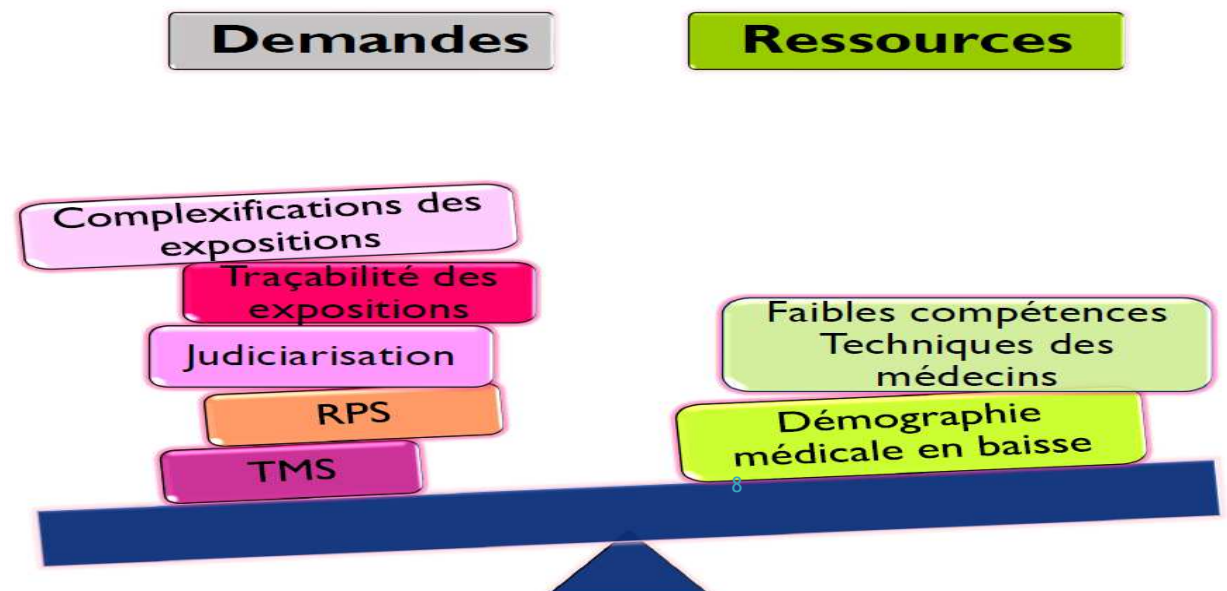
► Sur son application pratique (outils, rapports hiérarchiques, gouvernance, frontières des compétences, protocolisation, indépendance ...)

Une mutation amorcée

- ▶ Un nouveau métier intégrant le travail en équipe

- Remise en question des pratiques professionnelles
- Développer la confiance, l'échange, et le partage
- Missions de management nouvelles et délicates

- ▶ Redéfinition des compétences



“

*L'avenir dépend de ce que
nous faisons dans le présent*

”

Mahatma Gandhi

Perspectives

Des initiatives locales et nationales

▶ Cours locaux spécifiques :

- *gestion du changement,*
- *Management et organisations de travail,*
- *communication,*
- *gestion de projets et travail en équipe ...*

▶ Cours mixtes pluridisciplinaires

- Pour le meilleur ... (complémentarité)
- ... et pour le pire (inadéquation des besoins)

▶ Rencontres nationales pédagogiques (magazine)

▶ Congrès et séminaires

Redéfinir les champs de compétence du médecin du travail

Réforme du 3ème cycle et maquette nationale d'enseignement

1) Intégrer les compétences d'animateur

| Compétences | Type de compétence | Thème | Phase |
|--|-----------------------------|------------|----------------------------|
| 32 - Savoir travailler en équipe | Savoir-faire et savoir être | Management | Intermédiaire ou Autonomie |
| 33 - Savoir manager une équipe | Savoir-faire et savoir être | Management | Intermédiaire et Autonomie |
| 34 - Savoir organiser l'équipe pluridisciplinaire et attribuer un rôle précis à chacun | Savoir-faire et savoir être | Management | Intermédiaire et Autonomie |
| 35 - Savoir gérer les conflits | Savoir-faire et savoir être | Management | Intermédiaire et Autonomie |

2) Définir les limites dans les compétences transversales (ergonomie, toxicologie, etc...)

- Légitimité et pertinence
- Frontières professionnelles

Enjeux pour l'avenir

- ▶ Un monde sans aptitude : « faut-il encore des médecins ? »
- ▶ Une réforme imposée : vers quelle organisation ?
- ▶ Une nouvelle génération de médecins : vers une nouvelle façon de penser ?

Enjeux pour les internes :
anticiper, collaborer, proposer

« A des problématiques multifactorielles,
il faut une réponse pluridisciplinaire »

Extrait de cours

MERCI DE VOTRE ATTENTION !